



**COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC  
CHAMBRE CRIMINELLE**

**L'HONORABLE ÉLIANE-B. PERREULT  
JUGE COORDONNATRICE**

Palais de justice  
1, rue Notre-Dame Est, chambre 12.36  
Montréal (Québec) H2Y 1B6

**AUX : INTERVENANTS EN MATIÈRE DE JUSTICE CRIMINELLE**

**DATE : 21 JANVIER 2021**

**OBJET : COVID 19 – MÉMO 41 - AVIS IMPORTANT / LES DEMANDES PONCTUELLES (GARDE) OU URGENTES À LA COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE CRIMINELLE DU 25 JANVIER AU 29 JANVIER 2021**

---

Bonjour à tous les intervenants,

Veillez prendre note qu'à compter du 25 janvier jusqu'au 29 janvier 2021 inclusivement vous devez adresser **toutes demandes urgentes à la juge Lyne Décarie ([lyne.decarie@judex.qc.ca](mailto:lyne.decarie@judex.qc.ca)) avec copie à son adjointe, madame Patricia Hyppolite ([patricia.hyppolite@judex.qc.ca](mailto:patricia.hyppolite@judex.qc.ca)).**

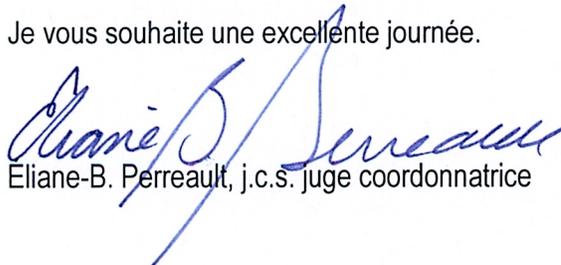
Dans les cas où la demande urgente concerne une procédure judiciaire, celle-ci doit être préalablement déposée au greffe du district concerné, conformément aux règles de pratique de la Cour supérieure.

Chaque demande adressée au juge désigné doit inclure, en copie conforme, la coordination à l'adresse [ch.crim.csq.mtl@judex.qc.ca](mailto:ch.crim.csq.mtl@judex.qc.ca)

Je vous remercie pour la collaboration que vous continuez à démontrer avec la Chambre criminelle de la Cour supérieure depuis le début de la pandémie. Nous devons poursuivre notre effort collectif.

À titre de coordonnatrice de la Chambre criminelle, vous pouvez compter sur mon soutien.

Je vous souhaite une excellente journée.

  
Éliane-B. Perreault, j.c.s. juge coordonnatrice